

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

La guerre commerciale est commencée!

Les 30 et 31 mai 2018, la Réunion ministérielle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a commencé à Paris par un appel aux pays à appuyer et à renforcer le système commercial multilatéral (SCM) en apportant des changements appropriés afin de mieux relever les défis mondiaux actuels.

Lors de la séance d'ouverture, le président de la France, Emmanuel Macron, a appelé à un appui efficace envers l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en rejetant les actions unilatérales comme celles entreprises par les États-Unis sur l'acier et l'aluminium.

L'administration Trump a décidé plus tôt cette année d'imposer des tarifs sur l'acier (25 %) et l'aluminium (10 %) en vertu du soi-disant article 232 de la *Trade Expansion Act* de 1969, qui est rarement utilisé et qui permet à Washington de limiter les importations qui représentent une menace à la sécurité nationale. Le Canada, l'Union européenne (UE) et le Mexique font partie des pays temporairement exemptés (jusqu'au 1^{er} juin) qui ont tenté de négocier une exemption permanente au moyen de pourparlers bilatéraux, dans le cas de l'UE, et d'un contingent dans l'accord de l'ALENA dans le cas du Canada et du Mexique.

M. Macron a essayé de prévenir les États-Unis des conséquences de la date limite imminente du 1^{er} juin, affirmant qu'« à la veille d'importantes décisions, les réponses unilatérales et les menaces de guerre commerciale ne régleront rien des graves déséquilibres du commerce mondial. Ces remèdes apportent peut-être une satisfaction symbolique à court terme, [mais] ces remèdes ne sont pas une réponse. Notre défi est de retrouver une réponse collective », a-t-il déclaré à l'audience de l'OCDE.

M. Macron a appelé les Membres de l'OMC à réformer l'organisation dont les négociations sont bloquées depuis de nombreuses années, et dont les dernières avancées majeures remontent presque à la création de l'OMC elle-

même, a-t-il affirmé. « Une OMC refondée [est donc nécessaire pour] concrètement relancer la capacité de l'institution à édicter de nouvelles règles. »

L'administration Trump a appelé l'OMC à se réformer, affirmant que l'organisation n'est pas profitable aux États-Unis, particulièrement son Organe d'appel. D'ailleurs, les États-Unis ont bloqué la sélection de nouveaux membres à l'Organe d'appel, qui ne sont plus que 4 sur les 7 juges normalement en poste.

M. Macron a concédé que certaines améliorations pourraient être apportées.

« L'Organe de règlement des différends est un progrès essentiel pour le multilatéralisme, il permet de faire respecter les règles et de résoudre les différends de façon juste entre les pays. Mais nous devons améliorer son fonctionnement, notamment de son Organe d'appel. Et si je peux entendre les critiques, je rejette la méthode du blocage qui est une menace pour l'ensemble du système », a déclaré le président français, ajoutant que « si nous voulons faire avancer les choses, nous devons apporter ces réformes pragmatiques qui, seules, permettront à ce multilatéralisme commercial de fonctionner et donc d'avoir une réponse efficace, réelle aux défis contemporains. »

M. Macron a poursuivi en suggérant qu'un groupe de quatre pays – la Chine, l'UE, le Japon et les États-Unis – commence à réfléchir à la manière de réformer l'OMC. Le groupe pourrait être rapidement étendu aux pays du G20 et de l'OCDE afin d'aboutir à un diagnostic convergent sur les dysfonctionnements du système actuel et d'établir de nouvelles règles pour répondre aux défis contemporains du commerce mondial, c'est-à-dire « les subventions publiques massives qui distordent les marchés mondiaux, la propriété intellectuelle, les droits sociaux, la protection du climat. »

La réunion du G20, qui aura lieu le 30 novembre et le 1^{er} décembre à Buenos Aires, est la date visée pour présenter une première feuille de route.

Le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, a accueilli chaleureusement l'appel de M. Macron à renforcer le SCM.

« Je soutiens pleinement son point de vue et je pense comme lui que nous devons renforcer l'OMC et la rendre plus efficace pour relever les défis commerciaux d'aujourd'hui », a déclaré M. Azevêdo, ajoutant qu'à son avis, les Membres n'ont pas de temps à perdre et qu'ils doivent faire avancer cette discussion.

Le lendemain du discours de M. Macron, le secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross, a annoncé que les exemptions temporaires des tarifs sur l'acier et l'aluminium pour le Canada, l'UE et le Mexique prendraient fin, déclenchant une série de réactions de la part des pays concernés.

Le Canada a pour sa part affirmé qu'il riposterait en imposant des mesures de rétorsion sur les biens américains

dès le 1^{er} juillet. Le Mexique prévoit faire de même, alors que l'UE a soumis un avis présentant les mesures tarifaires qu'elle prévoit mettre en place à partir du 20 juin sur certains biens importés des États-Unis.

Le 1^{er} juin, l'UE a déposé deux demandes de consultation en vertu du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends de l'OMC : l'une avec les États-Unis concernant les tarifs sur l'acier et l'aluminium (le Canada a déposé sa demande le 6 juin et le Mexique, le 7 juin) et l'autre avec la Chine sur la politique de cette dernière concernant le transfert des technologies étrangères en Chine.

Cela s'ajoute à la Chine, l'Inde, le Japon, la Russie et la Turquie, qui ont déposé des avis sur les tarifs qu'ils prévoient imposer en riposte aux droits de douane sur l'acier et l'aluminium des États-Unis.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonducanada.ca, chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

